



COLLEGE JOSEPH VERNET - AVIGNON



AFFECTATION 6^{ème} RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

DEMANDE DE PRE INSCRIPTION 6^{ème} OPTION BI LANGUE ANGLAIS / ALLEMAND

***A renseigner par les familles dont le secteur d'affectation est le collège Joseph Vernet
OU
par les familles demandant une dérogation pour le collège Joseph Vernet.***

IMPORTANT : ce document ne constitue en aucune façon une décision d'affectation au collège Joseph Vernet. L'affectation en classe de 6^{ème} est de la seule compétence de Monsieur le Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale qui prononce les affectations des élèves vers la mi - juin.

L'enfant peut avoir suivi une initiation dans une de ces langues en primaire mais ce n'est pas obligatoire.

Cette section est ouverte à tout élève motivé par l'apprentissage des langues vivantes.

Un élève qui demande à intégrer le collège Joseph Vernet dans le cadre des « classes à horaires aménagés musique » en lien avec le Conservatoire d'Avignon ne peut pas prétendre à l'option BI LANGUE anglais/allemand pour des modalités d'emplois du temps.

Les élèves étudient les 2 langues vivantes anglais et allemand à raison de 3 heures d'anglais et 3 heures d'allemand hebdomadaires en classe de 6^{ème}. Ces 2 langues ayant la même origine, l'apprentissage en sera facilité et les élèves découvriront, en plus de l'étude de la langue, les traditions, les fêtes et la vie quotidienne propres à chaque pays.

Différents projets seront initiés tout au long de la scolarité de l'élève : échange scolaire avec l'Allemagne en 4^e et 3^e. Correspondances avec des camarades allemands et mise en place de projets d'écriture.

Avignon, le 19 mars 2018, la Principale, MC MARRRET

.../...

I. Nom et prénom de l'élève :

Ecole primaire fréquentée en 2017/2018 : _____

Les parents ou responsables légaux de l'élève,

<u>Nom et prénom des 2 parents</u>	<u>Qualité</u>		
① _____	<input type="checkbox"/> père	<input type="checkbox"/> mère	<input type="checkbox"/> tuteur
② _____	<input type="checkbox"/> père	<input type="checkbox"/> mère	<input type="checkbox"/> tuteur

demandent l'inscription de leur enfant (dans la limite des places disponibles) en 6^{ème} option BI LANGUE et s'engagent à ce que l'élève **suive cet enseignement pour toute sa scolarité collège de la 6^{ème} à la 3^{ème}.**

Motivation de l'élève (expliquer les raisons de son choix en 1 ou 2 phrases) :

Date :

et Signature des 2 parents ou responsables légaux

Père

Mère

Tuteur

II. Le / la Directeur / Directrice de l'Ecole Primaire certifie exactes les informations ci-dessus (concernant les responsables de l'élève) et complète les rubriques ci-dessous

Le collège Joseph Vernet est le collège de secteur

Le collège Joseph Vernet est demandé à titre dérogatoire

AVIS FAVORABLE (option bi langue)

AVIS DEFAVORABLE (option bi langue)

(motif en cas d'avis défavorable : _____)

Date :

et Signature du Directeur - de la Directrice et cachet

III. Décision de la Direction du collège :

ADMIS OPTION BI LANGUE OUI NON

Document à renvoyer au collège Joseph Vernet par l'Ecole Primaire pour le MARDI 22 MAI 2018.